

# CQP Animateur tennis

RNCP31520 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                                                                                                 |
|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé |
| Code(s) NSF             | 335                                                                                                             |
| Formacode(s)            | 15436, 15407                                                                                                    |
| Code(s) ROME            | G1204                                                                                                           |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande                                                                                      |
| Convention collective   | 3328 — Sport                                                                                                    |
| Date d'échéance         | 21/07/2023                                                                                                      |

## Certificateur(s)

FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS · SIRET : 77567138100033

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) sport - Fédération française de tennis

<http://www.fft.fr>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire réalise les activités suivantes :

- Accueil de tout public (adhérents, non adhérents) afin d'expliciter et d'informer sur les conditions de déroulement des activités de tennis et disciplines associées
- Encadrement de séances collectives de découverte en tennis et d'initiation dans les disciplines associées (beach tennis, padel ...) pour tout public en s'appuyant sur les références fédérales, en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation en vigueur
- Dynamisation de la vie du club
- Intégration de son activité dans le fonctionnement de la structure en lien avec ses responsables (dirigeants et/ou salariés)
- Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées :

- Communiquer les informations sur l'organisation et le fonctionnement du club, ses services et ses activités en adaptant son discours aux différents publics
- Recueillir les attentes du public pour orienter et proposer des actions appropriées
- Préparer la séance en prenant en compte l'espace les conditions de pratique et les caractéristiques du ou des joueurs, en veillant à la sécurité des pratiquants
- Proposer et organiser des situations de jeu ludiques et variées, en favorisant la réussite des joueurs par l'apprentissage des éléments techniques et tactiques de base, en les adaptant progressivement aux spécificités, aux aptitudes et aux attentes des joueurs, dans le cadre d'une séance et d'un cycle de séances
- Favoriser l'autonomie des joueurs et l'apprentissage des règles par l'expérimentation des différents formats et situations de jeu
- Transmettre la charte éthique fédérale et les valeurs citoyennes du sport

- Vérifier et assurer la sécurité des joueurs pendant la pratique au regard des critères établis
- Organiser / développer la pratique libre des pratiquants adhérents
- Organiser, promouvoir et piloter les différents événements de la structure dans les différentes disciplines proposées
- Gérer les adhésions et inscriptions aux différents événements organisés par la structure
- S'intégrer dans sa structure et participer à son fonctionnement
- Auto-évaluer ses interventions
- Rendre compte des actions menées auprès de ses référents (dirigeants et pédagogiques)
- Maîtriser l'outil de gestion du club
- Vérifier et entretenir le matériel et vérifier l'espace de pratique
- Assurer la gestion des incidents et intervenir pour restaurer une situation normale
- Protéger les blessés et le groupe, alerter les secours et prévenir en cas d'accident en fonction des procédures existantes

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

clubs affiliés à la FFT

associations sportives

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

emplois occasionnels d'animateur tennis et disciplines associées

### RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Article L 212-1 du Code du sport, Décret N° 2004-893 du 27 août 2004 pris pour l'application de l'article L 363-1

- être titulaire du PSC1 (Prévention et secours civique niv.1)
  - attester du premier niveau de classement dans une des disciplines du tennis
  - être en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du tennis datant de moins de trois mois au jour de sa candidature si le candidat n'est pas licencié FFT pour la saison en cours
- convention collective nationale du sport (avenant n°1)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                   |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Modérée (3/5)                                                                                                     |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche                                           |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 1 752 €                                                                                                           |
| <b>Diplôme le plus fréquent</b>            | Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi) |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)                                                   |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 22 247                                                                                                            |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 45 %                                                                                                              |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 61 %                                                                                                              |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs                                                                           |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

## PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

- Un représentant de la CPNEF collèèges salariés ou son suppléant,
- Un représentant de la CPNEF collèèges employeurs ou son suppléant,
- Le responsable pédagogique de la formation concernée ou son suppléant,
- Un représentant de la FFT ou son suppléant.

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/07/2023

---

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31520/>